



**COMPOSITION DES JURYS DES DIPLOMES NATIONAUX
DE LA COMPOSANTE
SEE**

Le Président de l'Université

Vu le code de l'Éducation notamment ses articles L.613-1, L.613-2, L.712-2, D.611-1 et suivants et D.613-1 et suivants ;
 Vu l'arrêté du 25 avril 2002 relatif au diplôme national de master ;
 Vu l'arrêté du 30 juillet 2018 relatif au diplôme de licence ;
 Vu l'arrêté du 6 décembre 2019 portant réforme de la licence professionnelle ;
 Vu les statuts de l'Université de Perpignan ;
 Vu la Charte des examens - Règles communes de contrôle des connaissances ;
 Et sur proposition du directeur de l'UFR ou de l'Institut,

ARRÊTE

Article 1 : Les jurys de diplômes nationaux de la composante SEE sont composés comme suit pour l'année universitaire 2024-2025 :

FORMATION	Session	Président et Président suppléant *			Membres	
		Nom et Prénom	Grade	Mail	Noms et Prénoms	Grade
Diplôme d'Accès aux Études Universitaires (DAEU B)		CLAUDET Bernard *FAUGEROUX Olivier	PR MCF	claudet@univ-perp.fr faugeroux@univ-perp.fr	AMOUROUX François DUMONT Serge GRIEU Stéphane LEGRAND Anne RAYNAL Guillaume	VAC PR PR MCF VAC

Article 2 : Le Directeur de la composante SEE et la Directrice Générale des Services de l'université de Perpignan sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté.

A Perpignan le : 20 novembre 2024

Le Président

Yvan AUGUET





**COMPOSITION DES JURYS DES DIPLOMES NATIONAUX
DE LA COMPOSANTE
SEE**

Le Président de l'Université

Vu le code de l'Éducation notamment ses articles L.613-1, L.613-2, L.712-2, D.611-1 et suivants et D.613-1 et suivants ;
Vu l'arrêté du 25 avril 2002 relatif au diplôme national de master ;
Vu l'arrêté du 30 juillet 2018 relatif au diplôme de licence ;
Vu l'arrêté du 6 décembre 2019 portant réforme de la licence professionnelle ;
Vu les statuts de l'Université de Perpignan ;
Vu la Charte des examens - Règles communes de contrôle des connaissances ;
Et sur proposition du directeur de l'UFR ou de l'Institut,

ARRÊTE

Article 1 : Les jurys de diplômes nationaux de la composante SEE sont composés comme suit pour l'année universitaire 2024-2025 :

FORMATION	Session	Président et Président suppléant *			Membres	
		Nom et Prénom	Grade	Mail		
LICENCE Mathématiques	L1 (et LAS et LOSC)	DUMONT Serge *NACRY Florent	PR MCF	serge.dumont@univ-perp.fr florent.nacry@univ-perp.fr	MAATOUK Hassan VILAMAJO Patrick	MCF PRAG
	L2 (et LOSC)	FLANDRE Olivier *DUMONT Serge	MCF PR	olivier.flandre@univ-perp.fr serge.dumont@univ-perp.fr	VILAMAJO Patrick BROUZET Robert	PRAG MCF
	L3 (et LOSC)	BROUZET Robert *DUMONT Serge	MCF PR	robert.brouzet@univ-perp.fr serge.dumont@univ-perp.fr	MAATOUK Hassan NACRY Florent	MCF MCF
LICENCE Mathématiques 3PE	L1	AUBERT Dominique *DUMONT Serge	MCF PR	dominique.aubert@univ-perp.fr serge.dumont@univ-perp.fr	MAATOUK Hassan VILAMAJO Patrick NACRY Florent LEFBVRE Marion GALLAND Caroline	MCF PRAG MCF Agrégee 2nd degré Agrégee 2nd degré
	L2	AUBERT Dominique *FLANDRE Olivier	MCF MCF	dominique.aubert@univ-perp.fr olivier.flandre@univ-perp.fr	VILAMAJO Patrick DUMONT Serge LEFBVRE Marion GALLAND Caroline CARLIER JULIE	PRAG Agrégee 2nd degré Agrégee 2nd degré Agrégee 2nd degré
	L3	AUBERT Dominique *BROUZET Robert	MCF MCF	dominique.aubert@univ-perp.fr robert.brouzet@univ-perp.fr	MAATOUK Hassan NACRY Florent DUMONT Serge LEFBVRE Marion GALLAND Caroline CARLIER Julie	MCF MCF PR Agrégee 2nd degré Agrégee 2nd degré Agrégee 2nd degré

Article 2 : Le Directeur de la composante SEE et la Directrice Générale des Services de l'université de Perpignan sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté.

A Perpignan le : 20 novembre 2024

Le Président

Yvan AUGUET





**COMPOSITION DES JURYS DES DIPLOMES NATIONAUX
DE LA COMPOSANTE
SEE**

Le Président de l'Université

Vu le code de l'Éducation notamment ses articles L.613-1, L.613-2, L.712-2, D.611-1 et suivants et D.613-1 et suivants ;
Vu l'arrêté du 25 avril 2002 relatif au diplôme national de master ;
Vu l'arrêté du 30 juillet 2018 relatif au diplôme de licence ;
Vu l'arrêté du 6 décembre 2019 portant réforme de la licence professionnelle ;
Vu les statuts de l'Université de Perpignan ;
Vu la Charte des examens - Règles communes de contrôle des connaissances ;
Et sur proposition du directeur de l'UFR ou de l'Institut,

ARRÊTE

Article 1 : Les jurys de diplômes nationaux de la composante SEE sont composés comme suit pour l'année universitaire 2024-2025 :

FORMATION	Session	Président et Président suppléant *			Membres	
		Nom et Prénom	Grade	Mail	Noms et Prénoms	Grade
LICENCE Informatique	L1	ROSALIE Martin *ZUCCA Vincent	MCF MCF	martin.rosalie@univ-perp.fr vincent.zucca@univ-perp.fr	LANGLOIS Philippe REVVY Guillaume VILAMAJO Patrick	PR MCF PRAG
	L2	ZUCCA Vincent *REVVY Guillaume	MCF MCF	vincent.zucca@univ-perp.fr guillaume.revvy@univ-perp.fr	PARELLO David SRIDHARAN Sriraman LANGLOIS Philippe	MCF MCF PR
	L3	ZUCCA Vincent *NEGRE Christophe	MCF MCF	vincent.zucca@univ-perp.fr christophe.negre@univ-perp.fr	REVVY Guillaume SRIDHARAN Sriraman	MCF MCF

Article 2 : Le Directeur de la composante SEE et la Directrice Générale des Services de l'université de Perpignan sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté.

A Perpignan le : 20 novembre 2024

Le Président

Yvan AUGUET





**COMPOSITION DES JURYS DES DIPLOMES NATIONAUX
DE LA COMPOSANTE
SEE**

Le Président de l'Université

Vu le code de l'Éducation notamment ses articles L.613-1, L.613-2, L.712-2, D.611-1 et suivants et D.613-1 et suivants ;
Vu l'arrêté du 25 avril 2002 relatif au diplôme national de master ;
Vu l'arrêté du 30 juillet 2018 relatif au diplôme de licence ;
Vu l'arrêté du 6 décembre 2019 portant réforme de la licence professionnelle ;
Vu les statuts de l'Université de Perpignan ;
Vu la Charte des examens - Règles communes de contrôle des connaissances ;
Et sur proposition du directeur de l'UFR ou de l'Institut,

ARRÊTE

Article 1 : Les jurys de diplômes nationaux de la composante SEE sont composés comme suit pour l'année universitaire 2024-2025 :

FORMATION	Session	Président et Président suppléant *			Membres	
		Nom et Prénom	Grade	Mail	Noms et Prénoms	Grade
PORTAIL LICENCE NOBEL Physique, Chimie - Chimie - SPI	L1 (et LAS et LOSC)	BARROS Noémi	MCF	noemi.barros@univ-perp.fr	BASTARDIS Roland	MCF
		*FUKS Gad	MCF	gad.fuks@univ-perp.fr	FAUGEROUX Olivier SALVIA Marie-Virginie REOYO-PRATS Reine	MCF MCF MCF
PORTAIL LICENCE NOBEL - 3PE	L1	AUBERT Dominique	MCF	dominique.aubert@univ-perp.fr	BASTARDIS Roland	MCF
		*BARROS Noémi	MCF	noemi.barros@univ-perp.fr	LEFEBVRE Marion GALLAND Caroline	Agrégée 2nd degré Agrégée 2nd degré

Article 2 : Le Directeur de la composante SEE et la Directrice Générale des Services de l'université de Perpignan sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté.

A Perpignan le : 20 novembre 2024

Le Président

Yves AUGUET





**COMPOSITION DES JURYS DES DIPLOMES NATIONAUX
DE LA COMPOSANTE
SEE**

Le Président de l'Université

Vu le code de l'Éducation notamment ses articles L.613-1, L.613-2, L.712-2, D.611-1 et suivants et D.613-1 et suivants ;
Vu l'arrêté du 25 avril 2002 relatif au diplôme national de master ;
Vu l'arrêté du 30 juillet 2018 relatif au diplôme de licence ;
Vu l'arrêté du 6 décembre 2019 portant réforme de la licence professionnelle ;
Vu les statuts de l'Université de Perpignan ;
Vu la Charte des examens - Règles communes de contrôle des connaissances ;
Et sur proposition du directeur de l'UFR ou de l'Institut,

ARRÊTE

Article 1 : Les jurys de diplômes nationaux de la composante SEE sont composés comme suit pour l'année universitaire 2024-2025 :

FORMATION	Session	Président et Président suppléant *			Membres	
		Nom et Prénom	Grade	Mail	Noms et Prénoms	Grade
LICENCE Physique, Chimie	L2 (et LOSC)	BASTARDIS Roland *BARROS Noémi	MCF MCF	roland.bastardis@univ-perp.fr noemi.barros@univ-perp.fr	KACHKACHI Hamid SALVIA Marie-Virginie CLAUDET Berand	PR MCF PR
	L3 (et LOSC)	BARROS Noémi *FAUGEROUX Olivier	MCF MCF	noemi.barros@univ-perp.fr faugeroux@univ-perp.fr	COQUAND Olivier TAPISSIER Nathalie VOUVE Florence	MCF MCF MCF
LICENCE Physique-Chimie - 3PE	L2	AUBERT Dominique *BASTARDIS Roland	MCF MCF	dominique.aubert@univ-perp.fr roland.bastardis@univ-perp.fr	BARROS Noémi LEFEBVRE Marion GALLAND Caroline CARLIER Julie	MCF Agrégee 2nd degré Agrégee 2nd degré Agrégee 2nd degré

Article 2 : Le Directeur de la composante SEE et la Directrice Générale des Services de l'université de Perpignan sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté.

A Perpignan le : 20 novembre 2024

Le Président

Yvan AUGUET





**COMPOSITION DES JURYS DES DIPLOMES NATIONAUX
DE LA COMPOSANTE
SEE**

Le Président de l'Université

Vu le code de l'Éducation notamment ses articles L.613-1, L.613-2, L.712-2, D.611-1 et suivants et D.613-1 et suivants ;
Vu l'arrêté du 25 avril 2002 relatif au diplôme national de master ;
Vu l'arrêté du 30 juillet 2018 relatif au diplôme de licence ;
Vu l'arrêté du 6 décembre 2019 portant réforme de la licence professionnelle ;
Vu les statuts de l'Université de Perpignan ;
Vu la Charte des examens - Règles communes de contrôle des connaissances ;
Et sur proposition du directeur de l'UFR ou de l'Institut,

ARRÊTE

Article 1 : Les jurys de diplômes nationaux de la composante SEE sont composés comme suit pour l'année universitaire 2024-2025 :

FORMATION	Session	Président et Président suppléant *			Membres	
		Nom et Prénom	Grade	Mail	Noms et Prénoms	Grade
LICENCE Chimie	L2 (et L2SC)	SALVIA Marie-Virginie *VOUVÉ Florence	MCF MCF	marievirginie.salvia@univ-perp.fr v-perp.fr vouve@univ-perp.fr	BASTARDIS Roland LEGRAND Anne BARROS Noémi FUKS Gad	MCF MCF MCF MCF
	L3 (et L3SC)	VOUVÉ Florence *SALVIA Marie-Virginie	MCF MCF	vouve@univ-perp.fr marievirginie.salvia@univ-perp.fr v-perp.fr	TAPISSIER Nathalie BONNARD Isabelle RIBOU Anne-Cécile FUCKS Gad	MCF MCF MCF MCF

Article 2 : Le Directeur de la composante SEE et la Directrice Générale des Services de l'université de Perpignan sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté.

A Perpignan le : 20 novembre 2024

Le Président
Yvan AUGUET






**COMPOSITION DES JURYS DES DIPLOMES NATIONAUX
DE LA COMPOSANTE
SEE**

Le Président de l'Université

Vu le code de l'Éducation notamment ses articles L.613-1, L.613-2, L.712-2, D.611-1 et suivants et D.613-1 et suivants ;
Vu l'arrêté du 25 avril 2002 relatif au diplôme national de master ;
Vu l'arrêté du 30 juillet 2018 relatif au diplôme de licence ;
Vu l'arrêté du 6 décembre 2019 portant réforme de la licence professionnelle ;
Vu les statuts de l'Université de Perpignan ;
Vu la Charte des examens - Règles communes de contrôle des connaissances ;
Et sur proposition du directeur de l'UFR ou de l'Institut,

ARRÊTE

Article 1 : Les jurys de diplômes nationaux de la composante SEE sont composés comme suit pour l'année universitaire 2024-2025 :

FORMATION	Session	Président et Président suppléant *			Membres
		Nom et Prénom	Grade	Mail	
LICENCE Sciences pour l'Ingénieur (SPI)	L2	TALBERT Thierry * QUOIZOLA Sébastien	MCF	talbert@univ-perp.fr Sebastien.quoizola@univ-perp.fr	BRESSAN Michel THIERY Frederik QUOIZOLA Sébastien PERONA Amaud MCF MCF MCF MCF
LICENCE Sciences pour l'Ingénieur (SPI) Parcours Electronique, énergie électrique, automatique	L3	TALBERT Thierry * BRESSAN Michael	MCF	talbert@univ-perp.fr michael.bressan@univ-perp.fr	BRESSAN Michel THIERY Frederik FRUCHIER Olivier GACHON Dorian MCF MCF MCF MCF
LICENCE Sciences pour l'Ingénieur (SPI) Parcours Energies et Matériaux	L3	TALBERT Thierry * QUOIZOLA Sébastien	MCF	talbert@univ-perp.fr sebastien.quoizola@univ-perp.fr	PLUJAT Béatrice REOYO Reine QUOIZOLA Sébastien PERONA Amaud MCF MCF MCF MCF

Article 2 : Le Directeur de la composante SEE et la Directrice Générale des Services de l'université de Perpignan sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté.

A Perpignan le : 20 novembre 2024

Le Président

Yvan AUGUET



**COMPOSITION DES JURYS DES DIPLOMES NATIONAUX
DE LA COMPOSANTE
SEE**

Le Président de l'Université

Vu le code de l'Éducation notamment ses articles L.613-1, L.613-2, L.712-2, D.611-1 et suivants et D.613-1 et suivants ;
 Vu l'arrêté du 25 avril 2002 relatif au diplôme national de master ;
 Vu l'arrêté du 30 juillet 2018 relatif au diplôme de licence ;
 Vu l'arrêté du 6 décembre 2019 portant réforme de la licence professionnelle ;
 Vu les statuts de l'Université de Perpignan ;
 Vu la Charte des examens - Règles communes de contrôle des connaissances ;
 Et sur proposition du directeur de l'UFR ou de l'Institut,

ARRÊTE


Article 1 : Les jurys de diplômes nationaux de la composante SEE sont composés comme suit pour l'année universitaire 2024-2025 :

FORMATION	Session	Président et Président suppléant *			Membres
		Nom et Prénom	Grade	Mail	
PORTAIL LICENCE DARWIN Sciences de la vie - Sciences de la vie et de la terre	L1 (et LAS et LOSC)	BELIN Christophe	MCF	christophe.belin@univ-perp.fr	COMELLA Pascale KERHERVE Philippe TOURATIER Franck
		*FAVORY Jean-Jacques	MCF	jean-jacques.favory@univ-perp.fr	
PORTAIL LICENCE DARWIN - 3PE	L1	AUBERT Dominique	MCF	dominique.aubert@univ-perp.fr	FAVORY Jean-Jacques LEFEBVRE Marion GALLAND Caroline
		* BELIN Christophe	MCF	christophe.belin@univ-perp.fr	

Article 2 : Le Directeur de la composante SEE et la Directrice Générale des Services de l'université de Perpignan sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté.

A Perpignan le : 20 novembre 2024

Le Président
Yvan AUGUET



**COMPOSITION DES JURYS DES DIPLOMES NATIONAUX
DE LA COMPOSANTE
SEE**

Le Président de l'Université

Vu le code de l'Éducation notamment ses articles L.613-1, L.613-2, L.712-2, D.611-1 et suivants et D.613-1 et suivants ;
 Vu l'arrêté du 25 avril 2002 relatif au diplôme national de master ;
 Vu l'arrêté du 30 juillet 2018 relatif au diplôme de licence ;
 Vu l'arrêté du 6 décembre 2019 portant réforme de la licence professionnelle ;
 Vu les statuts de l'Université de Perpignan ;
 Vu la Charte des examens - Règles communes de contrôle des connaissances ;
 Et sur proposition du directeur de l'UFR ou de l'Institut,

ARRÊTE

Article 1 : Les jurys de diplômes nationaux de la composante SEE sont composés comme suit pour l'année universitaire 2024-2025 :

FORMATION	Session	Président et Président suppléant *			Membres	
		Nom et Prénom	Grade	Mail	Noms et Prénoms	Grade
LICENCE Sciences de la vie Parcours Biologie intégrative	L2 (et LOSC)	BELIN Christophe *LASSERRE Eric	MCF MCF	christophe.belin@univ-perp.fr eric.lasserre@univ-perp.fr	FALIEUX Elisabeth NOGUER Thierry PICAULT Nathalie	MCF PR MCF
	L3 (et LOSC)	BELIN Christophe *LASSERRE Eric	MCF MCF	christophe.belin@univ-perp.fr eric.lasserre@univ-perp.fr	GOURBAL Benjamin LAGORCE Arnaud PALACIOS Carmen	MCF MCF MCF

Article 2 : Le Directeur de la composante SEE et la Directrice Générale des Services de l'université de Perpignan sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté.

Perpignan le : 20 novembre 2024

Le Président
Yvan AUGUET



**COMPOSITION DES JURYS DES DIPLOMES NATIONAUX
DE LA COMPOSANTE
SEE**

Le Président de l'Université

Vu le code de l'Éducation notamment ses articles L.613-1, L.613-2, L.712-2, D.611-1 et suivants et D.613-1 et suivants ;
Vu l'arrêté du 25 avril 2002 relatif au diplôme national de master ;
Vu l'arrêté du 30 juillet 2018 relatif au diplôme de licence ;
Vu l'arrêté du 6 décembre 2019 portant réforme de la licence professionnelle ;
Vu les statuts de l'Université de Perpignan ;
Vu la Charte des examens - Règles communes de contrôle des connaissances ;
Et sur proposition du directeur de l'UFRR ou de l'Institut,

ARRÊTE

Article 1 : Les jurys de diplômes nationaux de la composante SEE sont composés comme suit pour l'année universitaire 2024-2025 :

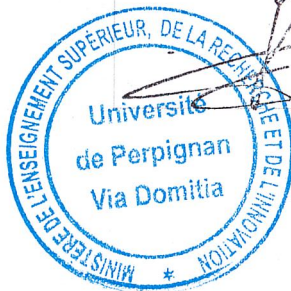
FORMATION	Session	Président et Président suppléant *			Membres	
		Nom et Prénom	Grade	Mail	Noms et Prénoms	Grade
LICENCE Sciences de la vie et de la terre Parcours Enseignement	L2 (et LOSC)	KERHERVE Philippe *LASSERRE Eric	MCF MCF	kerherve@univ-per.fr eric.lasserre@univ-perp.fr	LONCKE Lies BELIN Christophe AUBERT Dominique	MCF MCF MCF
	L3 (et LOSC)	LONCKE Lies *BELIN Christophe	MCF MCF	lies.loncke@univ-perp.fr christophe.belin@univ-perp.fr	KERHERVE Philippe LASSERRE Eric FALIEUX Elisabeth	MCF MCF MCF
LICENCE Sciences de la vie et de la terre Parcours Géosciences	L2	KERHERVE Philippe *LONCKE Lies	MCF MCF	kerherve@univ-per.fr lies.loncke@univ-perp.fr	AUBERT Dominique JATIAULT Romain BOURRIN François	MCF MCF MCF
	L3	LONCKE Lies *KERHERVE Philippe	MCF MCF	lies.loncke@univ-perp.fr kerherve@univ-per.fr	AUBERT Dominique CERTAIN Raphael BOURRIN François	MCF MCF MCF

Article 2 : Le Directeur de la composante SEE et la Directrice Générale des Services de l'université de Perpignan sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté.

A Perpignan le : 20 novembre 2024

Le Président

Yvan AUGUET





**COMPOSITION DES JURYS DES DIPLOMES NATIONAUX
DE LA COMPOSANTE
SEE**

Le Président de l'Université

Vu le code de l'Éducation notamment ses articles L.613-1, L.613-2, L.712-2, D.611-1 et suivants et D.613-1 et suivants ;
Vu l'arrêté du 25 avril 2002 relatif au diplôme national de master ;
Vu l'arrêté du 30 juillet 2018 relatif au diplôme de licence ;
Vu l'arrêté du 6 décembre 2019 portant réforme de la licence professionnelle ;
Vu les statuts de l'Université de Perpignan ;
Vu la Charte des examens - Règles communes de contrôle des connaissances ;
Et sur proposition du directeur de l'UFR ou de l'Institut,

ARRÊTE

Article 1 : Les jurys de diplômes nationaux de la composante SEE sont composés comme suit pour l'année universitaire 2024-2025 :

FORMATION	Session	Président et Président suppléant *			Membres
		Nom et Prénom	Grade	Mail	
LICENCE PRO Métiers de l'énergétique, de l'environnement et du génie climatique Parcours Technologies du froid et énergies renouvelables	L3	BRAJOU Frédéric FAUGEROUX Olivier	PRCE	frederic.brajou@univ-perp.fr olivier.faugeroux@univ-perp.fr	NEVEU Pierre OLIVES Régis STITOU Driss SAURINE Henri TADIOTTO David
					PR PR VAC VAC (Prof.) VAC (Prof.)

Article 2 : Le Directeur de la composante SEE et la Directrice Générale des Services de l'université de Perpignan sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté.

A Perpignan le : 20 novembre 2024

Le Président

Yvan AUGUET





**COMPOSITION DES JURYS DES DIPLOMES NATIONAUX
DE LA COMPOSANTE
SEE**

Le Président de l'Université

Vu le code de l'Éducation notamment ses articles L.613-1, L.613-2, L.712-2, D.611-1 et suivants et D.613-1 et suivants ;
 Vu l'arrêté du 25 avril 2002 relatif au diplôme national de master ;
 Vu l'arrêté du 30 juillet 2013 relatif au diplôme de licence ;
 Vu l'arrêté du 6 décembre 2019 portant réforme de la licence professionnelle ;
 Vu les statuts de l'Université de Perpignan ;
 Vu la Charte des examens - Règles communes de contrôle des connaissances ;
 Et sur proposition du directeur de l'UFR ou de l'Institut,

ARRÊTE

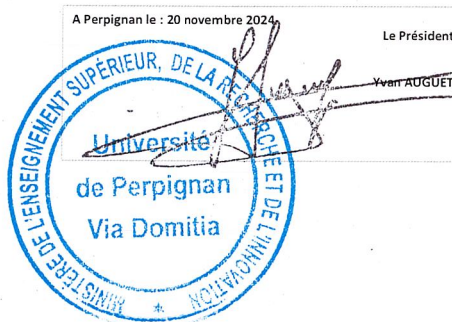
Article 1 : Les jurys de diplômes nationaux de la composante SEE sont composés comme suit pour l'année universitaire 2024-2025 :

FORMATION	Session	Président et Président suppléant *			Membres	
		Nom et Prénom	Grade	Mail	Noms et Prénoms	Grade
LICENCE PRO Métiers de l'informatique : administration et sécurité des systèmes et des réseaux Parcours Administrateur de systèmes	L3	MOUAKHER Amira EL YACOUBI Samira	MCF PR	amira.mouakher@univ-perp.fr yacoubi@univ-perp.fr	DEFOUR David EGEA Philippe BRAJOU Frédéric BAKALI Fayssal SELLAMI Bassem	PR VAC (Prof.) PRCE VAC (Prof.) MCF

Article 2 : Le Directeur de la composante SEE et la Directrice Générale des Services de l'université de Perpignan sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté.

A Perpignan le : 20 novembre 2024.

Le Président



Yvan AUGUET



**COMPOSITION DES JURYS DES DIPLOMES NATIONAUX
DE LA COMPOSANTE
SEE**

Le Président de l'Université

Vu le code de l'Éducation notamment ses articles L.613-1, L.613-2, L.712-2, D.611-1 et suivants et D.613-1 et suivants ;
Vu l'arrêté du 25 avril 2002 relatif au diplôme national de master ;
Vu l'arrêté du 30 juillet 2018 relatif au diplôme de licence ;
Vu l'arrêté du 6 décembre 2019 portant réforme de la licence professionnelle ;
Vu les statuts de l'Université de Perpignan ;
Vu la Charte des examens - Règles communes de contrôle des connaissances ;
Et sur proposition du directeur de l'UFR ou de l'Institut,

ARRÊTE

Article 1 : Les jurys de diplômes nationaux de la composante SEE sont composés comme suit pour l'année universitaire 2024-2025 :

FORMATION	Session	Président et Président suppléant *			Membres	
		Nom et Prénom	Grade	Mail	Noms et Prénoms	Grade
MASTER Biodiversité, écologie et évolution Parcours Biodiversité et développement durable	M1	REY Olivier *BERTRAND Joris	MCF MCF	olivier.rey@univ-perp.fr joris.bertrand@univ-perp.fr	TOULZA Eve HINOUX Valérie LANGAND Juliette SARAGONI Gilles	MCF MCF MCF CR (CNRS)
	M2	LANGAND Juliette *REY Olivier	MCF MCF	juliette.langand@univ-perp.fr	JARRAYA Marion PALACIOS Carmen HINOUX Valérie SIMON Gaël	MCF MCF MCF VAC (AI CNRS)
MASTER Biodiversité, écologie et évolution Parcours Biologie intégrative des interactions	M1	GOURBAL Benjamin GOURBIERE Sébastien*	PR PR	benjamin.gourbal@univ-perp.fr sebastien.gourbiere@univ-perp.fr	COMELA Pascale MERRET Rémy REY Olivier KRASOVEC Marc	MCF VAC - CR CNRS MCF VAC - CR CNRS
	M2	GOURBIERE Sébastien GOURBAL Benjamin*	PR PR	benjamin.gourbal@univ-perp.fr sebastien.gourbiere@univ-perp.fr	COMELA Pascale MERRET Rémy REY Olivier KRASOVEC Marc	MCF VAC - CR CNRS MCF VAC - CR CNRS

Article 2 : Le Directeur de la composante SEE et la Directrice Générale des Services de l'université de Perpignan sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté.

A Perpignan le : 20 novembre 2024

Le Président
Yvan AUGUET



**COMPOSITION DES JURYS DES DIPLOMES NATIONAUX
DE LA COMPOSANTE
SEE**

Le Président de l'Université

Vu le code de l'Éducation notamment ses articles L.613-1, L.613-2, L.712-2, D.611-1 et suivants et D.613-1 et suivants ;
 Vu l'arrêté du 25 avril 2002 relatif au diplôme national de master ;
 Vu l'arrêté du 30 juillet 2018 relatif au diplôme de licence ;
 Vu l'arrêté du 8 décembre 2019 portant réforme de la licence professionnelle ;
 Vu les statuts de l'Université de Perpignan ;
 Vu la Charte des examens - Règles communes de contrôle des connaissances ;
 Et sur proposition du directeur de l'UFR ou de l'Institut,

ARRÊTE

Article 1 : Les jurys de diplômes nationaux de la composante SEE sont composés comme suit pour l'année universitaire 2024-2025 :

FORMATION	Session	Président et Président suppléant *			Membres	
		Nom et Prénom	Grade	Mail	Noms et Prénoms	Grade
MASTER Sciences de la mer	M1	CERTAIN Raphaël *BASSETTI Maria-Angéla	MCF PR	certain@univ-perp.fr maria-angela.bassetti@univ-perp.fr	JATIAULT Romain JARRAYA Marion AUBERT Dominique SADAoui Mahrez	MCF MCF MCF VAC
	M2	BASSETTI Maria-Angéla *AUBERT Dominique	PR MCF	maria-angela.bassetti@univ-perp.fr dominique.aubert@univ-perp.fr	FALIEUX Betty KERHERVE Philippe BOURRIN François CAROL Fabrice	MCF MCF MCF VAC

Article 2 : Le Directeur de la composante SEE et la Directrice Générale des Services de l'université de Perpignan sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté.

A Perpignan le 20 novembre 2024

Le Président
Yvan AUGUET



**COMPOSITION DES JURYS DES DIPLOMES NATIONAUX
DE LA COMPOSANTE
SEE**

Le Président de l'Université

Vu le code de l'Éducation notamment ses articles L.613-1, L.613-2, L.712-2, D.611-1 et suivants et D.613-1 et suivants ;
Vu l'arrêté du 25 avril 2002 relatif au diplôme national de master ;
Vu l'arrêté du 30 juillet 2018 relatif au diplôme de licence ;
Vu l'arrêté du 6 décembre 2019 portant réforme de la licence professionnelle ;
Vu les statuts de l'Université de Perpignan ;
Vu la Charte des examens - Règles communes de contrôle des connaissances;
Et sur proposition du directeur de l'UFR ou de l'Institut,

ARRÊTE

Article 1 : Les jurys de diplômes nationaux de la composante SEE sont composés comme suit pour l'année universitaire 2024-2025 :

FORMATION	Session	Président et Président suppléant *			Membres	
		Nom et Prénom	Grade	Mail	Noms et Prénoms	Grade
MASTER Chimie Parcours Chimie environnementale et écologie chimique	M1	TAPISSIER Nathalie BERTRAND Cédric	PR	nathalie.tapissier@univ-perp.fr cedric.bertrand@univ-perp.fr	VOUVE Florence BONNARD Isabelle RIBOU Anne-Cécile ANDREU Vanessa	MCF MCF MCF VAC
	M2	BERTRAND Cédric TAPISSIER Nathalie	PR	cedric.bertrand@univ-perp.fr nathalie.tapissier@univ-perp.fr	VOUVE Florence INGUIMBERT Nicolas BONNARD Isabelle GOOSSENS Corentine ANDREU Vanessa LIEBART Kévin	MCF PR MCF PR VAC VAC

Article 2 : Le Directeur de la composante SEE et la Directrice Générale des Services de l'université de Perpignan sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté.

A Perpignan le : 20 novembre 2024

Le Président

Yvan AUGUET





**COMPOSITION DES JURYS DES DIPLOMES NATIONAUX
DE LA COMPOSANTE
SEE**

Le Président de l'Université

Vu le code de l'Éducation notamment ses articles L.613-1, L.613-2, L.712-2, D.611-1 et suivants et D.613-1 et suivants ;
Vu l'arrêté du 25 avril 2002 relatif au diplôme national de master ;
Vu l'arrêté du 30 juillet 2018 relatif au diplôme de licence ;
Vu l'arrêté du 6 décembre 2019 portant réforme de la licence professionnelle ;
Vu les statuts de l'Université de Perpignan ;
Vu la Charte des examens - Règles communes de contrôle des connaissances;
Et sur proposition du directeur de l'UFR ou de l'Institut,

ARRÊTE

Article 1 : Les jurys de diplômes nationaux de la composante SEE sont composés comme suit pour l'année universitaire 2024-2025 :

FORMATION	Session	Président et Président suppléant *			Membres	
		Nom et Prénom	Grade	Mail	Noms et Prénoms	Grade
MASTER Calcul haute performance, simulation	M1	BONALDI Francesco * DEFOUR David	MCF PR	francesco.bonaldi@univ-perp.fr david.defour@univ-perp.fr	ADJE Assalé LANGLOIS Philippe DUMONT Serge	MCF PR PR
	M2	DEFOUR David * BONALDI Francesco	PR MCF	david.defour@univ-perp.fr francesco.bonaldi@univ-perp.fr	ADJE Assalé LANGLOIS Philippe DUMONT Serge	MCF PR PR

Article 2 : Le Directeur de la composante SEE et la Directrice Générale des Services de l'université de Perpignan sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté.

A Perpignan le : 20 novembre 2024

Le Président



Yvan AUGUET
Yvan AUGUET



**COMPOSITION DES JURYS DES DIPLOMES NATIONAUX
DE LA COMPOSANTE
SEE**

Le Président de l'Université

Vu le code de l'Éducation notamment ses articles L.613-1, L.613-2, L.712-2, D.611-1 et suivants et D.613-1 et suivants ;
 Vu l'arrêté du 25 avril 2002 relatif au diplôme national de master ;
 Vu l'arrêté du 30 juillet 2018 relatif au diplôme de licence ;
 Vu l'arrêté du 6 décembre 2019 portant réforme de la licence professionnelle ;
 Vu les statuts de l'Université de Perpignan ;
 Vu la Charte des examens - Règles communes de contrôle des connaissances;
 Et sur proposition du directeur de l'UFR ou de l'Institut,

ARRÊTE

Article 1 : Les jurys de diplômes nationaux de la composante SEE sont composés comme suit pour l'année universitaire 2024-2025 :

FORMATION	Session	Président et Président suppléant *			Membres	
		Nom et Prénom	Grade	Mail	Noms et Prénoms	Grade
MASTER Electronique, énergie électrique, automatique Parcours Intelligence artificielle et automatique avancée pour la gestion des énergies	M1	THIL Stéphane *GRIEU Stéphane	MCF PR	stephane.thil@univ-perp.fr grieu@univ-perp.fr	EYNARD Julien CAUSSANEL Matthieu TRAORE Adama	MCF MCF MCF
	M2	EYNARD Julien *GRIEU Stéphane	MCF PR	julien.eynard@univ-perp.fr grieu@univ-perp.fr	THIL Stéphane CAUSSANEL Matthieu TRAORE Adama	MCF MCF MCF

Article 2 : Le Directeur de la composante SEE et la Directrice Générale des Services de l'université de Perpignan sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté.

A Perpignan le : 20 novembre 2024

Le Président

Yvan AUGUET





**COMPOSITION DES JURYS DES DIPLOMES NATIONAUX
DE LA COMPOSANTE
SEE**

Le Président de l'Université

Vu le code de l'Éducation notamment ses articles L.613-1, L.613-2, L.712-2, D.611-1 et suivants et D.613-1 et suivants ;
Vu l'arrêté du 25 avril 2002 relatif au diplôme national de master ;
Vu l'arrêté du 30 juillet 2018 relatif au diplôme de licence ;
Vu l'arrêté du 6 décembre 2019 portant réforme de la licence professionnelle ;
Vu les statuts de l'Université de Perpignan ;
Vu la Charte des examens - Règles communes de contrôle des connaissances ;
Et sur proposition du directeur de l'UFR ou de l'Institut,

ARRÊTE

Article 1 : Les jurys de diplômes nationaux de la composante SEE sont composés comme suit pour l'année universitaire 2024-2025 :

FORMATION	Session	Président et Président suppléant *			Membres	
		Nom et Prénom	Grade	Mail	Noms et Prénoms	Grade
MASTER Energie solaire Parcours Procédés et matériaux pour le solaire	M1	QUOIZOLA Sébastien * PERONA Arnaud	MCF MCF	sebastien.quoizola@univ-perp.fr	BATAILLE Françoise LEMAIRE Arthur MER Samuel NEVEU Pierre OLIVES Régis	PR Co-gérant ELIO'S SARL MCF PR PR
	M2	PERONA Arnaud *QUOIZOLA Sébastien	MCF MCF	arnaud.perona@univ-perp.fr	BATAILLE Françoise LEMAIRE Arthur MER Samuel NEVEU Pierre OLIVES Régis SOU M GLAUDE Audrey	PR Co-gérant ELIO'S SARL MCF PR PR IR CNRS

Article 2 : Le Directeur de la composante SEE et la Directrice Générale des Services de l'université de Perpignan sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté.

A Perpignan le : 20 novembre 2024

Le Président
Yvan AUGUET






**COMPOSITION DES JURYS DES DIPLOMES NATIONAUX
DE LA COMPOSANTE
SEE**

Le Président de l'Université

Vu le code de l'Éducation notamment ses articles L.613-1, L.613-2, L.712-2, D.611-1 et suivants et D.613-1 et suivants ;
 Vu l'arrêté du 25 avril 2002 relatif au diplôme national de master ;
 Vu l'arrêté du 30 juillet 2018 relatif au diplôme de licence ;
 Vu l'arrêté du 6 décembre 2019 portant réforme de la licence professionnelle ;
 Vu les statuts de l'Université de Perpignan ;
 Vu la Charte des examens - Règles communes de contrôle des connaissances ;
 Et sur proposition du directeur de l'UFR ou de l'Institut,

ARRÊTE

Article 1 : Les jurys de diplômes nationaux de la composante SEE sont composés comme suit pour l'année universitaire 2024-2025 :

FORMATION	Session	Président et Président suppléant *			Membres	
		Nom et Prénom	Grade	Mail	Noms et Prénoms	Grade
MASTER Écologie et biologie fonctionnelle - Functional biology and ecology Parcours TULIP-G SR	M1	DERAGON Jean-Marc	PR	jean-deragon@univ-perp.fr	* GARDES Monique (VP) GALAUD Jean-Philippe HINOUX Valérie TOULZA Eve EL BAIDOURI Moaine AZEVEDO-FAVORY Jacinthe GOURBIERE Sébastien	PR (UT3) PR (UT3) MCF (UPVD) MCF (UPVD) CR (CNRS) CR (CNRS) PR (UPVD)
	M2	DERAGON Jean-Marc	PR	jean-deragon@univ-perp.fr	* GARDES Monique (VP) GALAUD Jean-Philippe HINOUX Valérie TOULZA Eve EL BAIDOURI Moaine AZEVEDO-FAVORY Jacinthe GOURBIERE Sébastien	PR (UT3) PR (UT3) MCF (UPVD) MCF (UPVD) CR (CNRS) CR (CNRS) PR (UPVD)

Article 2 : Le Directeur de la composante SEE et la Directrice Générale des Services de l'université de Perpignan sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté.

A Perpignan le : 20 novembre 2024

Le Président

Yvan AUGUET





**COMPOSITION DES JURYS DES DIPLOMES NATIONAUX
DE LA COMPOSANTE
SEE**

Le Président de l'Université

Vu le code de l'Éducation notamment ses articles L.613-1, L.613-2, L.712-2, D.611-1 et suivants et D.613-1 et suivants ;
 Vu l'arrêté du 25 avril 2002 relatif au diplôme national de master ;
 Vu l'arrêté du 30 juillet 2018 relatif au diplôme de licence ;
 Vu l'arrêté du 6 décembre 2019 portant réforme de la licence professionnelle ;
 Vu les statuts de l'Université de Perpignan ;
 Vu la Charte des examens - Règles communes de contrôle des connaissances ;
 Et sur proposition du directeur de l'UFR ou de l'Institut,

ARRÊTE

Article 1 : Les jurys de diplômes nationaux de la composante SEE sont composés comme suit pour l'année universitaire 2024-2025 :

FORMATION	Session	Président et Président suppléant *			Membres	
		Nom et Prénom	Grade	Mail	Noms et Prénoms	Grade
MASTER Métiers de l'enseignement, de l'éducation et de la formation 2ème degré (ESPE) Parcours Mathématiques	M1	NACRY Florent *BROUZET Robert	MCF MCF	florent.nacry@univ-perp.fr robert.brouzet@univ-perp.fr	VILLAMAJO Patrick LATUR Sébastien CARBONELL Nathalie	PRAG PFA PFA
	M2	NACRY Florent *BROUZET Robert	MCF MCF	florent.nacry@univ-perp.fr robert.brouzet@univ-perp.fr	VILLAMAJO Patrick LATUR Sébastien CARBONELL Nathalie	PRAG PFA PFA

Article 2 : Le Directeur de la composante SEE et la Directrice Générale des Services de l'université de Perpignan sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté.

A Perpignan le : 20 novembre 2024

Le Président

Yvan AUGUET



(Handwritten signature of Yvan AUGUET)



**COMPOSITION DES JURYS DES DIPLOMES NATIONAUX
DE LA COMPOSANTE
SEE**

Le Président de l'Université

Vu le code de l'Éducation notamment ses articles L.613-1, L.613-2, L.712-2, D.611-1 et suivants et D.613-1 et suivants ;
Vu l'arrêté du 25 avril 2002 relatif au diplôme national de master ;
Vu l'arrêté du 30 juillet 2018 relatif au diplôme de licence ;
Vu l'arrêté du 6 décembre 2019 portant réforme de la licence professionnelle ;
Vu les statuts de l'Université de Perpignan ;
Vu la Charte des examens - Règles communes de contrôle des connaissances;
Et sur proposition du directeur de l'UFR ou de l'Institut,

ARRÊTE

Article 1 : Les jurys de diplômes nationaux de la composante SEE sont composés comme suit pour l'année universitaire 2024-2025 :

FORMATION	Session	Président et Président suppléant *			Membres	
		Nom et Prénom	Grade	Mail	Noms et Prénoms	Grade
DIPLOME D'INGÉNIEUR Sup'ENR	3ème année	OLIVES Régis TOUTANT Adrien	PR MCF	olives@univ-perp.fr adrien.toutant@univ-perp.fr	CAUSSANEL Matthieu PERONA Arnaud AUSSEL Didier FALCOZ Quentin PERIER-MUZET Maxime	MCF MCF PR MCF MCF
	4ème année	OLIVES Régis TOUTANT Adrien	PR MCF	olives@univ-perp.fr adrien.toutant@univ-perp.fr	CAUSSANEL Matthieu PERONA Arnaud AUSSEL Didier FALCOZ Quentin PERIER-MUZET Maxime LIVYNS Leslie	MCF MCF PR MCF MCF VAC
	5ème année	OLIVES Régis TOUTANT Adrien	PR MCF	olives@univ-perp.fr adrien.toutant@univ-perp.fr	CAUSSANEL Matthieu PERONA Arnaud AUSSEL Didier FALCOZ Quentin PERIER-MUZET Maxime LIVYNS Leslie	MCF MCF PR MCF MCF VAC

Article 2 : Le Directeur de la composante SEE et la Directrice Générale des Services de l'université de Perpignan sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté.

A Perpignan le : 20 novembre 2024

Le Président

Yvan AUGUET

